



Syndicat des
professeures
et professeurs
enseignants
de l'UQAM

ÉLECTION LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DU 24 AVRIL 2024

CANDIDATURE POUR LE POSTE DE ⁽¹⁾:

**membre désignée par les chargées de cours, chargés de cours
au Conseil d'administration de l'UQAM**

**NOM DE LA CANDIDATE, DU CANDIDAT (caractères d'imprimerie):
Ndack Kane**

**Dépôt de candidature au plus tard le :
Vendredi 19 avril 2024 13 h**

Chères et chers collègues,

Il y a trois ans, vous m'aviez offert votre confiance pour vous représenter au Conseil d'administration de l'UQAM. Nous étions alors en pleine pandémie et cela faisait une année que nous faisons preuve de courage et d'ingéniosité pour maintenir, autant que possible, la qualité de l'enseignement de l'institution malgré le confinement décrété.

La pandémie n'était pas derrière nous que, déjà, l'employeur nous proposait de fixer une hétérogénéité dans les modalités d'enseignement selon la taille des groupes-cours. Et nous avons réussi à faire comprendre à l'employeur qu'il était inacceptable que l'UQAM s'appuie sur la pandémie pour implanter des mesures qui seraient, de facto, très mal pensées, puisque leur élaboration ne prenait en considération l'impact réel qu'elles auraient sur le travail des professeur-es enseignant-es.

S'ajoute la problématique de la chute des inscriptions. Pendant mes deux premières années sur le Conseil, il ne fut principalement question que de budget avec, comme unique solution, la réduction des dépenses. Celle-ci occasionnait inévitablement des coupures sur les enveloppes de charge, ce qui nous touche directement, nous, professeur-es enseignant-es, qui sommes en première ligne. Il fallait que cela cesse. Et, depuis une année, la nouvelle direction s'est engagée à opter pour une solution visant plutôt à augmenter les enveloppes de charges pour hausser les revenus de l'institution, avec l'appui de plusieurs ministères, au vu de la mission particulière de l'UQAM. C'est une promesse qui nous est faite et nous devons nous assurer qu'elle sera respectée.

Grâce à votre soutien, j'ai pu acquérir une excellente connaissance des dossiers et le respect des autres membres du CA. De ce premier mandat a également germé une très bonne collaboration avec les autres membres de la communauté avec qui je siège au Comité exécutif ainsi que sur d'autres comités des instances. J'ai pu établir un pont entre le CA et le syndicat, ce qui a contribué à relever, jusqu'ici, plusieurs défis. Cependant, un acquis n'étant jamais définitivement acquis – pour paraphraser une très grande dame – plusieurs autres défis sont encore devant nous. Qu'à cela ne tienne, notre détermination n'en sera que plus forte !

Ndack Kane

Département(s) ou faculté(s) d'affiliation : Département des Sciences économiques

Choix d'une, d'un représentant (facultatif) :

Signature : **Ndack Kane**

Date : Mardi 2 avril 2024

EXTRAIT DE LA POLITIQUE ÉLECTORALE DU SPPEUQAM

35.6.3 Assemblée générale annuelle d'élections

- e) (...) Une personne candidate à un poste ne pouvant être présente à l'assemblée doit transmettre au Syndicat ou remettre à une ou un membre présent à l'assemblée une lettre de procuration signifiant le maintien de sa candidature. À défaut, la candidature ne pourra être retenue.

Vous pouvez consulter la politique électorale complète à l'adresse suivante : <http://sccuq.org/le-sccuq/statuts-et-reglements/#chap7>